

## REGLEMENT DES ATELIERS 2021-2022

A la Maison Des Associations : (Rue Jean Macé à Bellerive/Allier).

### COTISATION ANNUELLE

\* de 8 à 14 ans = 200€ (dont 10 euros d'adhésion.)

\* 15 ans et plus = 230 € (dont 10 euros d'adhésion.)

Pour la deuxième personne de la même famille (parents, enfants) :

**Moins 10 % sur le prix total (cotisation)**

Pour la troisième personne de la même famille :

**Moins 30 % sur le prix total (cotisation)**

Attention : Une participation financière qui n'excédera pas 30€ pourra vous être demandée pour le costume (en fonction du projet).

**Après plus de 2 cours, l'inscription est définitive et ne sera plus remboursée.**

### PRESENCE ET ASSIDUITE

La porte des cours sera fermée ¼ d'heure après le début de chaque cours.

**Une présence régulière aux cours est indispensable.**

L'absence des élèves devra être signalée aux comédiens.

Les absences répétées et non justifiées entraîneront une exclusion des cours.

Pas de cours pendant les vacances scolaires (sauf répétitions supplémentaires éventuelles).

Une tenue souple **NOIRE** (Caleçon+ Tee-shirt + chaussettes), **NEUTRE** (sans marque ou inscription apparente), est exigée.

**AUCUN ELEVE NE SERA ACCEPTE EN COURS SANS SA TENUE**

**REPRISE DES COURS : semaine du 20 Septembre 2021**